OFFRE D'EMPLOI

ANIMATEUR·TRICE ACTIV' JEUN'

Employeur : ville de TALMONT-SAINT-HILAIRE
Type d'emploi : contractuel
Temps de travail : complet
Durée : 35h00
Type de recrutement : contractuel de droit public
Cadres d'emploi : adjoint d'animation
Poste à pourvoir le : 10/07/2023 au 1/09/2023
Date limite de candidature : 31/03/2023
Service d'affectation : DIRECTION Enfance Jeunesse – Pôle Activ' Jeun'

Située à une dizaine de kilomètres au sud des Sables d'Olonne et avec plus de 8000 habitants, la Ville de Talmont-Saint-Hilaire porte deux visages : l'un ***historique*** *et l'autre* ***littoral****. Cette double spécificité fait de cette commune vendéenne un territoire particulièrement riche et dynamique. De nombreux sites - tels que l'estuaire du Payré, le port de La Guittière ou encore le Château – font ainsi de Talmont-Saint-Hilaire une destination privilégiée des touristes.*

Afin de renforcer l'équipe d'animateurs du pôle Activ' Jeun' pour la saison estivale, la Ville de Talmont Saint Hilaire recrute 4 animateurs·trices pour intervenir auprès d'un public de 11 à 17 ans.

MISSIONS

Sous l'autorité du responsable de pôle et au sein d'une équipe de 5 animateurs·trices, vous accueillez et encadrez un public de jeunes âgés de 11 à 17 ans.

En concertation avec l'équipe, vous concevez et proposez des activités d'animation et de loisirs et vous en assurez le suivi. Vous participez aux activités organisées sur site, et vous assurez le déplacement lors de sorties extérieures et des camps organisés à la semaine.

Au cours de la mise en œuvre du projet d'animation, vous veillez à contribuer à l'épanouissement des jeunes.

Vous travaillez de façon à garantir la sécurité morale, physique et affective du public accueilli.

Afin de préparer la saison, vous participez à 3 journées de réunion ayant lieu des samedis en avril, mai et juillet.

PROFIL

Stagiaire ou titulaire du BAFA (ou équivalent) ou d'un BPJEPS, vous justifiez d'une expérience réussie dans le domaine de l'animation. Vous avez idéalement la qualification de surveillant de baignade,.

Vous avez une bonne connaissance des techniques d'animation et vous savez mettre en œuvre les projets pédagogiques d'une structure. Vous êtes déjà intervenu·e auprès d'adolescents et vous connaissez leur rythme.

Vous maîtrisez la réglementation des accueils collectifs de mineurs (ACM) et les règles relatives au respect et à la mise en œuvre de consignes de sécurité.

Disponible, accueillant·e et à l'écoute, vous êtes dynamique et vous savez faire preuve de créativité et d'adaptabilité.

Permis B impératif, idéalement 1 an d'expérience.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu de travail : commune de Talmont-Saint-Hilaire et Grosbreuil.

Temps complet mensualisé. Heures supplémentaires selon les besoins de l'activité.
Valorisation des départs en séjour sous forme d'indemnité.
Déplacements à prévoir à la journée et à la semaine.

CONTACT ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour plus d'information sur le poste, vous pouvez contacter Monsieur Pichard (02 51 33 09 37).

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

CANDIDATER

Lettre de motivation et CV à adresser à :
– par courrier : Monsieur le Maire, 3 rue de l'hôtel de ville – 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE
– par mail : rh@talmontsainthilaire.fr